

**Dans les entreprises, les services publics,
dans les lycées et à l'Université, préparons
la grève interprofessionnelle**

JEUDI 28 AVRIL

**Pour le retrait
de la loi Valls - El Khomri**

Chaque jour, la mobilisation se renforce pour défendre le code du travail et les garanties collectives, à travers les pétitions, les rassemblements, les délégations, les manifestations, les débrayages...

Après la réforme de l'orthographe, la réforme du code du travail



➔ 70% de la population est opposé au projet de loi.

➔ 1,2 million de jeunes et de salariés ont manifesté pour le retrait pur et simple du projet de loi Valls - El Khomri durant la journée de grève du 31 mars.

Messieurs Valls et Hollande, minoritaires, s'obstinent

Le 1^{er} Ministre reçoit les organisations de la jeunesse pour parler de toute autre chose, faire des promesses non financées et maintenir la précarité. Les étudiants, travailleurs en formation, ne sont pas dupes des manœuvres du gouvernement et continuent à demander le retrait du projet de loi.

Face à la puissance de la mobilisation, le gouvernement utilise la seule carte qui lui reste, celle de la provocation policière que nous condamnons fermement. Nous n'accepterons aucune remise en cause du droit à manifester et à se rassembler sur la voie publique et les lieux publics.

Que faire en cas d'interpellation ?

Télécharger les consignes données par le Syndicat des avocats de France

http://www.lesaf.org/blog-defense-penale.html?fb_744340_anch=2964293

Le projet de loi Valls - El Khomri est inchangé dans ses principes. Il s'agit d'ici 2018 de réécrire complètement le code du travail autour des principes dits Badinter et de renvoyer les règles d'applications à la négociation avec les patrons.



Ce projet veut installer « l'entreprise » comme le lieu prioritaire de définition de la durée du travail, du montant des salaires et des rémunérations.

L'employeur pourrait imposer ses règles contre les protections du Code du travail. Toutes professions, du privé comme du public, seront concernées.

CODE DU TRAVAIL : LE TEXTE EXPLOSIF
DE MYRIAM EL KHOMRI ... !



Un accord d'entreprise pourrait annuler toute mesure de la Convention collective qui déplairait à l'employeur.

L'ensemble des conventions collectives (commerce, ports et docks, chimie, métallurgie, construction, transport, action sociale...) serait cassé.

La loi Valls - ElKhomri serait dévastatrice pour les fonctionnaires et les salariés sous statut des entreprises publiques. Cette loi ouvrirait la porte à l'individualisation contre les garanties inscrites dans les statuts nationaux.

C'est d'ailleurs au même moment que les ministres multiplient les déclarations contre « l'emploi à vie », et que le patronat du transport demande la fin du règlement spécifique qui protège les cheminots (RH0077).

Pas de retour au 19^{ème} siècle

Valls et Hollande doivent retirer le projet de loi !

Pas touche aux Conventions Collectives et aux Statuts.

Les organisations CGT – FO - FSU – SOLIDAIRES – UNEF invitent les salariés et les jeunes, à se réunir avec leurs organisations syndicales sur les lieux de travail, pour débattre des suites à donner pour obtenir satisfaction y compris par la grève reconductible jusqu'au retrait du projet de loi

Nous appelons les salariés, les jeunes à se rassembler dans la grève, pour bloquer le maximum d'entreprises et de services publics, JEUDI 28 AVRIL 2016

TOUS EN GREVE – TOUS AUX MANIFESTATIONS

ROUEN	10h30 Cours Clémenceau
LILLEBONNE	14h15 Théâtre Romain
LE HAVRE	à déterminer
DIEPPE	à déterminer
EU	10 h Gare de la ville d'Eu

D'ici là, maintenons la pression sur le gouvernement par tous les moyens. Les 14 et 20 avril doivent en être l'occasion à travers les initiatives locales. **A Rouen : Rassemblement à 17h Théâtre des Arts ces deux jours.**